



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Élection ukrainienne

Question écrite n° 19585

Texte de la question

M. José Evrard attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le résultat des élections en Ukraine. Avec seulement 27 % des suffrages, le président sortant à l'élection présidentielle ukrainienne a subi plus qu'une défaite, il s'est vu rejeté par le corps électoral pour sa présidence calamiteuse et anti russe. Pourtant, depuis le coup d'État qui l'a amené au pouvoir, il fut largement soutenu par les puissances occidentales, les États-Unis en tête dans ses provocations et agressions vis-à-vis de la Russie et dans la guerre qu'il a mené contre les populations dissidentes de l'est du pays. Bien qu'elle fut partie prenante avec l'Allemagne dans la solution du conflit ukrainien, la diplomatie française semble s'être, sans l'annoncer, inscrite dans la stratégie mise au point par un ancien secrétaire d'état américain visant à déconnecter l'Ukraine de la Russie. On retrouve cette orientation dans l'action de l'OTAN qui pour justifier son existence multiplie les provocations vis-à-vis de la Russie en installant des bases dans les pays baltes et en faisant manœuvrer ses bateaux en mer Noire. Le signal que vient de donner l'électorat ukrainien devrait être mis à profit. Il lui demande si l'heure n'est pas venue de changer l'orientation de la politique française dans cette zone.

Texte de la réponse

Depuis cinq ans, l'Ukraine est victime d'un conflit qui trouve son origine dans la politique de déstabilisation menée par la Russie, tant dans l'est du pays que par l'annexion illégale de la péninsule de Crimée. Malgré cette situation, les élections présidentielles de 2014 et 2019 se sont déroulées de manière ouverte et compétitive selon les observateurs internationaux, donnant lieu à une alternance synonyme de consolidation de la démocratie ukrainienne. Le retour de la paix dans l'Est de l'Ukraine passe par la mise en œuvre des accords de Minsk, auxquels ont souscrit tant la Russie que l'Ukraine, et constitue la clef de l'amélioration des relations entre les pays de l'Union européenne, dont la France, et la Russie. La paix dans le Donbass est également une condition primordiale de l'amélioration des relations bilatérales entre la Russie et l'Ukraine et du retour de la stabilité sur le continent européen. La position de la France n'a jamais varié à cet égard. Engagée depuis 2014 aux côtés de l'Allemagne au sein du format "Normandie" pour trouver une issue pacifique au conflit russo-ukrainien, la France entend se mobiliser pour que puissent être relancées les discussions visant à la mise en œuvre des accords de Minsk. Cette relance impliquera des gestes de part et d'autre, notamment de la part de la Russie qui ne peut nier sa responsabilité, alors qu'elle vient de décider de faciliter l'acquisition de passeports russes pour les citoyens ukrainiens vivant dans les zones échappant au contrôle gouvernemental, en contravention avec l'esprit des accords de Minsk.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19585

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2019](#), page 4435

Réponse publiée au JO le : [9 juillet 2019](#), page 6438